



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

9. 19. 2014 - 00 137

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

Madame et Monsieur Olivier COPIN

37, rue de la Bourlière

59551 TOURMIGNIES

RECOMMANDE AVEC AR

1° 1087 / PE

Lille, le 30 JUL. 2014

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé en date du 15/04/2014 un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement relatif à l'opération suivante : « **busage d'un cours d'eau – rue de la Bourlière à TOURMIGNIES.**

Par courrier en date du 23/04/2014, une première demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Les compléments reçus le 02/06/2014 n'ont pas permis de statuer sur le dossier. Aussi, une seconde demande de compléments vous a été adressée le 05/06/2014, précisant que votre réponse devait intervenir pour le 23/07/2014.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier. **Le service en charge de la police de l'eau fait donc opposition tacite à votre déclaration.**

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre au service en charge de la Police de l'Eau un nouveau dossier de déclaration.

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues à l'article L.216-10 du code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour la Responsable du Service Eau Environnement

Lionel STANISLAVE

Copie à Monsieur le Responsable de la Délégation territoriale de Lille

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h
Tél. : 03 28 03 83 00 – fax : 03 28 03 83 01
62, boulevard de Belfort -CS 90007
59042 LILLE cedex



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

n° 1088 / P.E

Monsieur le Maire de la commune de TOURMIGNIES
Mairie de Tourmignies

3 rue du Général de Gaulle

59551 TOURMIGNIES

Lille, le 30 JUL. 2014

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Madame et Monsieur Olivier COPIN en date du 15/04/2014 concernant l'opération suivante : « **busage d'un cours d'eau – rue de la bourlière à TOURMIGNIES** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la décision d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

La cellule police de l'eau, en charge de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Responsable du Service Eau Environnement,

Lionel STANISLAVE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille